Document generated on 06/06/2025 9:17 p.m.

Brèves littéraires

Respect du droit d'auteur et liberté d'expression

Danielle Shelton

Number 85, 2012

URI: https://id.erudit.org/iderudit/66729ac

See table of contents

Publisher(s)

Société littéraire de Laval

ISSN

1194-8159 (print)
1920-812X (digital)

Explore this journal

Cite this article

Shelton, D. (2012). Respect du droit d'auteur et liberté d'expression. *Brèves littéraires*, (85), 9–9.

Copyright © Société littéraire de Laval, 2012

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Table ronde avec Alain Deneault et Claude Robinson

PHOTOS EXRUEFRONTENAC ÉCOSOCIÉTÉ

Respect du droit d'auteur et liberté d'expression

Une fois l'an, depuis 2009, la Société littéraire de Laval organise une table ronde sur un sujet touchant l'écriture. Il y a été question des genres littéraires brefs, du slam et du *spoken word*, des contraintes volontaires en littérature et, cette année, du respect du droit d'auteur et de la liberté d'expression. Le point de vue a changé : ce ne sont plus les agencements des mots eux-mêmes qui sont discutés, mais leurs conséquences socio-économiques, politiques et juridiques. Et pour en débattre, deux symboles d'une lutte par trop inégale : Claude Robinson, dont les droits d'auteur ont été bafoués, son œuvre ayant été plagiée par Cinar, et Alain Deneault, auteur de l'essai *Noir Canada* paru chez Écosociété, éditeur victime d'une ruineuse poursuite bâillon. Si leurs causes ont été largement documentées par les médias, leur interaction ce soir-là (ils ne s'étaient jamais rencontrés auparavant) a permis d'intéressants rapprochements entre le sociologue et le créateur de bédé.

Merci au CALQ et au Bureau des arts de Ville de Laval

Extraits de la table ronde du 6 mars 2012
(plus d'informations dans les archives du site web de la SLL) :

A.D. *Pris dans les rets de la « justice », on constate que les artisans de cette institution procèdent davantage par l'intimidation et la peur que par la rationalité. Sa codification absconse et ses dédales procéduriers lui sont fondamentalement nécessaires pour se maintenir comme pouvoir largement au service d'une bourgeoisie d'affaires et de ses émules. On en parle souvent comme d'une institution kafkaïenne : c'est l'occasion de relire* Le Procès de Kafka. [...] *La vraie question n'est plus de savoir si l'on a la liberté d'expression, mais jusqu'où des pouvoirs intéressés nous l'accordent. Et comment continuer à s'en prévaloir au-delà de cette limite.*

C.R. *Le plus déstabilisant, c'est la durée des procédures avant le procès lui-même. La relation est difficile avec le monde juridique et il ne faut pas être très malin pour y déceler une volonté d'intimidation.* [...] *À force de faire face à des menteurs, on finit par découvrir leurs entourloupettes.* [...] *Il m'aura fallu seize ans de luttes pour faire la preuve de leurs mensonges.*

Affichez fièrement votre soutien aux Éditions Écosociété et aux auteurs de *Noir Canada* en portant le tee-shirt LIBRE qui célèbre la liberté d'expression dans tous ses états. Achat sur Internet :
http://www.ecosociete.org/teeshirt_ecosociete.php

Appuyez Claude Robinson, faites un don :
www.clauderobinson.org